



»» **1<sup>er</sup> forum** des acteurs  
de l'économie sociale et solidaire  
**Pau Porte des Pyrénées**  
**8 décembre 2011 de 8h30 à 17h**

# Synthèse

Hôtel d'entreprises Les @llées 26 avenue des Lilas à Pau



# Préambule

## Une démarche de co-construction entre la collectivité et les acteurs

Le 1er forum des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur Pau ponctue une démarche qui prend son point de départ au printemps 2008 par l'inscription de l'ESS dans la politique communautaire au sein de la compétence développement économique, et la création d'une délégation ESS au sein de la Ville de Pau. Un état des lieux et les 24 heures de l'ESS ont été réalisés en 2010.

Cette action s'est amplifiée en 2011 à travers la mise en place du comité mixte de l'économie sociale et solidaire rassemblant collectivités territoriales, associations, mutuelles et entreprises, son rôle étant de proposer des pistes de travail pour développer l'ESS sur le territoire. Il s'est par ailleurs mobilisé pour sensibiliser les porteurs de projets et les jeunes lors du mois de l'ESS en novembre 2011.

## Un forum pour susciter de nouvelles initiatives

En clôture du mois de l'ESS, la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées avec l'appui du comité mixte, du Conseil régional d'Aquitaine et du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, a organisé cette journée d'échanges destinée aux acteurs afin de débattre sur la place de l'économie sociale et solidaire au sein du territoire, et son potentiel de développement. Il s'agissait sur cet espace de dialogue entre collectivités, associations, entreprises, mutuelles, d'élargir le réseau et d'ouvrir de nouvelles possibilités de coopérations et d'initiatives.

La réussite de ce forum, avec plus de 130 participants (cf liste), démontre que le territoire de l'agglomération paloise est prêt à s'approprier l'économie sociale et solidaire comme une des orientations de son développement territorial.

## L'économie sociale et solidaire, une force pour l'agglomération Pau-Pyrénées

Cinq principes fondateurs guident les entreprises de l'économie sociale et solidaire :

- libre adhésion,
- lucrativité limitée,
- gouvernance démocratique,
- utilité sociale,
- mixité des ressources.

Elles incarnent ces principes par leurs statuts, par les finalités sociales et environnementales de leurs projets. L'économie sociale et solidaire se compose ainsi des associations employeurs qui ont un projet de développement économique, les coopératives, les mutuelles, les fondations ainsi que certaines entreprises qui intègrent de façon explicite des pratiques sociales et environnementales.

Sur l'agglomération paloise, l'économie sociale et solidaire représente près de 8 000 emplois dans des domaines tels que les services à la personne, la petite enfance, le recyclage, les services aux entreprises, l'éducation, les finances, l'alimentation, la culture, le sport, etc.



## Débat d'ouverture

# L'économie sociale et solidaire, une alternative au modèle de développement actuel ?



*Crédits photo : D.Ghillamasse, OTC*

**Philippe Frémeaux**, éditorialiste au sein de la revue **Alternatives économiques**, souligne que le mérite de l'économie sociale et solidaire (ESS) est de montrer à l'idéologie dominante que l'on peut entreprendre sans vouloir s'enrichir. Toutefois, dans l'état actuel, elle ne constitue pas une économie alternative car elle est plutôt concentrée sur certains domaines d'activités ; peu sur le secteur du bâtiment par exemple.

### L'ESS n'a pas le monopole de l'utilité sociale

L'ESS, en explorant de nouveaux besoins, est condamnée à être récupérée. Sans diaboliser toutes les sociétés de capitaux, P Frémeaux souligne que le patronat est souvent hostile aux valeurs de l'économie sociale et solidaire et a de réelles difficultés à rendre des comptes sur les dimensions sociales et environnementales des entreprises. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire n'ont pourtant pas le monopole de l'utilité sociale et peuvent ressembler aux entreprises de l'économie classique.

### Un partenariat naturel entre l'ESS et l'action publique

Le sens du service public et les valeurs de l'ESS se rejoignent mais, au cas par cas, certains domaines doivent être totalement pris en charge par le service public. Dans d'autres cas, il faut développer la logique de co-construction sur le territoire qui permet aux associations de gérer un certain nombre d'activités.

## **L'ESS a besoin de s'interroger sur ses pratiques de démocratie interne**

Alors que notre démocratie se fonde sur l'organisation du pluralisme, l'ESS a besoin de travailler sur ses pratiques démocratiques. En effet, afin de garantir la poursuite de leur objet social, les organisations de l'ESS sont souvent “mono partie-prenante”. Seuls les salariés sont impliqués par exemple dans une SCOP. Dans les associations, le renouvellement des administrateurs est surtout réalisé par cooptation et sur liste unique. Dans beaucoup d'entreprises associatives, il n'y a pas de dialogue avec les salariés. La place des usagers, des bénéficiaires, des salariés pourrait ainsi être plus grande dans les associations.

**Nicole Juyoux**, déléguée à l'économie sociale et solidaire pour la **Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées**, pense que les acteurs de l'économie sociale et solidaire ne se reconnaissent pas toujours dans l'ESS mais en font partie sans le savoir. Il y a un travail de repérage à conduire pour que les acteurs s'identifient et s'unifient pour devenir une force sur le territoire.

## **Changer d'échelle à partir des besoins du territoire**

Il faut aider les acteurs à changer d'échelle et diversifier leurs activités. Le champ de l'éco-construction, par exemple, n'est pas occupé par l'ESS. Le travail en partenariat entre le service public et les entreprises de l'ESS doit être approfondi, notamment en le formalisant par des contrats d'objectifs et de moyens. Un certain nombre de besoins sur le territoire peuvent être travaillés avec l'économie sociale et solidaire, par exemple, le recyclage de nos déchets. La Communauté d'agglomération travaille actuellement avec les acteurs à la construction d'un plan d'actions visant à développer l'économie sociale et solidaire qui sera soumis aux élus.

## **Plusieurs participants soulèvent des pistes de réflexion à explorer**

- Certains souhaitent que les élus adoptent une vision plus globale et renforcent les démarches de transition vers d'autres modèles de développement.
- Une alerte est signalée sur les problèmes importants de concurrence entre les entreprises privées et les associations dans le domaine des services à la personne.
- Il paraît difficile de révolutionner le système mais la visée sociale et environnementale permet de redonner une grande liberté d'entreprendre. L'entrepreneuriat social peut en être un exemple.
- La société civile fait émerger de nouvelles solutions, malheureusement dévoyées par de grands groupes (exemple : commerce équitable rédoit jouer son rôle pédagogique pour qu'émerge une pensée globale et pas seulement des modèles de développement axés sur la consommation).



## Atelier 1

# Scop et Scic, quelles gouvernances dans les entreprises sous forme cooperative ?

SCOP : Société coopérative et participative  
SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif



## 125 SCOP et 8 SCIC en Aquitaine

**Marc Amorena de l'Union Régionale des SCOP** explique que les Sociétés coopératives sont caractérisées statutairement par la constitution de réserves impartageables, un partage équitable du résultat entre la SCOP, les salariés et les associés, la démocratie dans l'entreprise (un associé = une voix). 125 SCOP et 8 SCIC existent en Aquitaine ; par exemple, la SCOP Alkar (construction charpente métallique), la SCOP CITBA (chaudronnerie et tuyauterie industrielles), la SCOP Loreki (valorisation biomasse), la SCOP Alki (fabrication meubles), la SCIC Eole (restaurant inter-entreprises). On peut constater une échelle de rémunération plus écrasée dans les SCOP par rapport aux autres PME. Il faut souligner la difficulté de recruter des dirigeants. Aujourd'hui, on observe davantage de transformations ou transmissions de sociétés en SCOP que de créations car il faut salarier au moins 2 équivalents temps plein dès la création.

## De la liquidation à la création d'une société gérée par les salariés

Suite à une liquidation judiciaire de leur société, **Bruno Abane** explique que la vingtaine de salariés ont décidé de maîtriser leur avenir en créant la **SCOP SEFI** (outillage et assemblage dans l'aéronautique). Tous les salariés sont aujourd'hui coopérateurs et participent aux orientations stratégiques à travers l'Assemblée Générale et une réunion collégiale trimestrielle. Il est essentiel de bien expliquer le fonctionnement de l'entreprise dès l'embauche. Le gérant actuel de la SCOP est

l'ancien dirigeant de la société liquidée parce qu'il apparaissait le plus légitime pour les partenaires qui ont soutenu le rachat de l'outil de production et la location du site (Conseil régional, Conseil général, Crédit coopératif). Après 1 an, la SCOP compte 19 clients dont 5 nouveaux. Statutairement, 3 à 5 % sont prélevés sur le salaire pour abonder le capital.

## Une société coopérative pour répondre à un besoin collectif du territoire

**Stéphane Montuzet** présente la **SCIC Interstices**, couveuse d'activités de Tarnos. Elle est composée d'un multi-sociétariat organisé par collèges : salariés, usagers (structures d'accompagnement), personnes physiques ou morales (porteurs de projet, entreprises locales), Collectivités locales. La **SCIC Eole** propose un restaurant inter-entreprises et le portage de repas à domicile (4000 repas par jour, 47 salariés dont 14 en insertion professionnelle). L'objectif d'une SCIC est de répondre à un besoin collectif du territoire. Sans but lucratif, elles répercutent les plus-values vers les salariés mais aussi vers les usagers à caractère social. La gouvernance est exercée par les collèges catégoriels et par les assemblées générales, au moins 1 fois par an. Un comité de direction (4 fois par an) est organisé par le dirigeant pour partager les avis avec les collèges et les partenaires sur l'évolution de la SCIC.



## Atelier 2

### Plan de rigueur : menaces sur les mutuelles et les associations



Crédits Photo : Scop La Péniche

Les témoignages de **Marc Beurois** et de **Frédéric Massot** de la **MACIF**, de **Philippe Mahé**, directeur d'**Habitat Jeunes Pau-Pyrénées** et de **Jean Massoué**, directeur de **Sport Pyrénées Emploi 64** ont permis d'interroger la place des associations et des mutuelles dans un société marquée par la mutation et la rigueur budgétaire des sphères publiques.

## **Une fragilisation de la solidarité**

Paradoxalement, tandis que l'utilité sociale des associations et des mutuelles est reconnue et avérée (1,8 millions de salariés, 170 000 employeurs en France), l'économie sociale connaît toujours une fragilité tant elle dépend quasi exclusivement des orientations et politiques publiques. Malgré un poids important (5 milliards € de CA), le secteur mutualiste est particulièrement exposé suite à la décision du gouvernement de relever le taux de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance à 13,5 %. Il y a un risque d'affaiblir l'équilibre de la solidarité et l'accès aux soins pour tous.

## **Les relations entre pouvoirs publics et associations se transforment**

Les apports des associations au développement de la société sont aussi nombreux : initiative citoyenne pour répondre à des besoins individuels et collectifs, protection sociale et éducation populaire, médiation entre le citoyen et la commande publique, espace de réalisation de la démocratie fondé sur l'engagement libre, espace d'expression source d'innovations. Les conventions d'objectifs sont à la fois une reconnaissance et un frein en termes de contraintes administratives. Les associations ont toutefois de moins en moins recours à des emplois aidés en nette diminution et sont réduites à un "statut" de prestataires de l'action publique. Les associations se transforment et reposent davantage sur des participations bénévoles.

## **Associations et mutuelles doivent mieux se fédérer pour peser sur les politiques publiques**

Pour faire face à une capacité d'initiative plus réduite, des pistes de développement sont à travailler :

- diversification de l'offre de services,
- sécurisation des parcours professionnels et bénévoles,
- meilleure adaptation des projets associatifs aux territoires concernés.
- 
- peser en amont sur l'élaboration des politiques publiques sont des moyens pour une meilleure visibilité des activités associatives.

Il s'agit ainsi de se fédérer pour renforcer l'économie sociale et solidaire.



## Atelier 3

# Quels rapports entretiennent les entreprises avec leur territoire ? regards croisés

### 80 % de l'économie est ancrée au territoire

En introduction, **Philippe Frémeaux** souligne le paradoxe de la relation entre l'entreprise et le territoire. Les phénomènes de mondialisation, de concentration et de spécialisation des entreprises dans la logique capitaliste génère une rupture avec les territoires. Il convient de rappeler toutefois que 80 % de l'économie concerne des services qui sont structurellement attachés au territoire qui constitue le marché.

3 témoignages permettent de relever une grande diversité de liens entre entreprises et territoire : **Gille Bicaïs** responsable RH de la **SOBEGI**, plate-forme de ressources dédiée aux industries, **Mireille Bollé**, Présidente de l'association intermédiaire **Agence paloise de services**, **Delphine Calestrème** et **Anne-Christelle Subias**, membres de l'association **A petit pas**.

### Un territoire ressource pour les entreprises

Un rapport privilégié avec un territoire se construit tout d'abord parce qu'une entreprise réalisant des activités de services et/ou d'insertion développe des liens avec sa clientèle et avec ses bénéficiaires compte-tenu de leurs contraintes de proximité et de mobilité. Pour certaines entreprises, le rapport au territoire se caractérise par l'exploitation de ressources naturelles qui permettent la gestion d'unités de production. Dans le cas de certaines activités industrielles, la maîtrise du risque industriel et l'information sont des clés pour construire un lien de confiance avec les riverains.

### Des systèmes d'acteurs imbriqués dans le territoire

L'implication de l'entreprise, au-delà de ses responsables et salariés, dans la vie locale, associative, sportive, culturelle et éducative mais aussi concernant les questions liées à l'emploi est génératrice de liens. L'ancrage historique ou la multiplication des échanges et mutualisations avec la population et les partenaires renforce ainsi l'insertion et l'attachement de l'entreprise au territoire et contribue à faire système.

### Les entreprises, contributrices du développement du territoire

Compte-tenu de son poids sur l'emploi local ou des relations avec des bénéficiaires, certaines entreprises développent une responsabilité pour anticiper les mutations afin de pérenniser les emplois et contribuer à un développement endogène et exogène du territoire.



## TABLE-RONDE

# Quelles politiques territoriales pour développer l'économie sociale et solidaire ?



Crédits photo : Scop La Péniche

## Le schéma régional de développement de l'économie sociale et solidaire sera rendu public début 2012

**Bénérice Vincent-Delpeyrat**, Vice-présidente de la **Région Aquitaine**, présente la démarche d'élaboration du schéma régional de développement de l'économie sociale et de l'innovation sociale qui a été initiée au printemps 2011. Le Conseil régional a ainsi proposé aux acteurs de s'emparer de la démarche pour co-élaborer ce schéma. Cela s'est traduit par des débats territoriaux, des entretiens avec des professionnels et des universitaires, la mise en place d'un wiki (<http://ess.aquitaine.fr/>) et de rendez-vous avec les territoires. Suite au diagnostic partagé, le schéma régional de développement sera présenté publiquement en mars 2012.

## Le Conseil Général se dote d'une mission Economie sociale et solidaire

**Marie-Pierre Cabanne**, Vice-Présidente au **Conseil général des Pyrénées-Atlantiques** chargée des politiques contractuelles de développement, annonce la création d'une nouvelle mission dédiée à l'économie sociale et solidaire au sein du département qui sera conduite par 2 élus, Marie-Christine Aragon et Stéphane Coillard. Elle se réjouit que 3 Collectivités territoriales se retrouvent côte-à-côte pour donner leur vision de l'économie sociale et solidaire. Il paraît nécessaire de mettre en place un travail et un dialogue sur la définition de l'ESS.

## **Agglomération paloise : une dynamique de développement est amorcée**

**Nicole Juyoux**, déléguée à l'économie sociale et solidaire à la **Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées**, présente la démarche de co-construction engagée depuis le printemps 2011 avec le comité mixte de l'ESS qui rassemble collectivités, associations, mutuelles, entreprises, etc. Il s'agit aujourd'hui d'amorcer en 2012 des projets concrets qui répondent à 3 enjeux :

- animer des processus de coopérations entre entreprises, associations et entreprises au service d'un développement économique, social et environnemental ;
- consolider et développer des activités et des emplois à partir des besoins du territoire,
- faire connaître les métiers et les initiatives de l'ESS.

Plusieurs projets pour les 3 prochaines années sont actuellement en discussion avec les partenaires locaux concernant l'agriculture, le recyclage des déchets, la mutualisation entre les entreprises d'insertion, le renforcement de l'ingénierie et des outils d'accompagnement des porteurs de projet, l'animation du mois de l'ESS et la visibilité des acteurs sur le territoire.

## **Nécessité de politiques publiques cohérentes pour soutenir le développement de l'ESS**

Des participants soulignent l'importance de la cohérence entre les échelles institutionnelles et s'interrogent sur la gouvernance territoriale pertinente pour écrire les besoins dans le cadre d'un périmètre d'actions défini. L'émergence de politiques territoriales sur l'économie sociale et solidaire interroge par ailleurs la cohérence de l'action publique. La réalisation d'une infrastructure comme la Pau-Oloron interroge, par exemple, sur la cohérence avec une politique en faveur de l'ESS. Un autre participant relève qu'il est difficile pour un porteur de projet de l'économie sociale et solidaire qui dépend de plusieurs secteurs d'avoir une réponse de l'administration.



# FORUM DES PROPOSITIONS

## Développer l'économie sociale et solidaire, quelle approche territoriale ?

### Comment créer des activités et des emplois à partir des besoins émergents ?

Cet atelier a travaillé sur les méthodes pour qualifier les besoins du territoire qui pourraient représenter un potentiel de développement pour l'économie sociale et solidaire. Il s'est interrogé sur 3 besoins-cible (environnement, services aux personnes et services aux entreprises) et une réflexion transversale sur l'intelligence collective pour susciter des projets.

| Isolation thermique des bâtiments                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Services aux personnes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Services aux entreprises                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Développer une intelligence collective pour susciter des projets                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- recenser les acteurs intervenant déjà dans le domaine éducatif, conseil, équipement, banque</li><li>- soutenir la création d'un groupe d'artisans capables d'intervenir sur des problématiques de chauffage, eau, électricité</li><li>- créer un pôle de coopérations entre les différents acteurs pour développer une approche globale de ce besoin</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- urgence d'innover vis-à-vis des besoins des familles monoparentales (repas, loisirs)</li><li>- manque de lisibilité actuelle de l'accompagnement des personnes âgées</li><li>- encourager des projets avec des emplois de qualité, associer les usagers à la réflexion</li><li>- rassembler associations et entreprises pour améliorer l'accompagnement parental et personnes isolées</li><li>- explorer d'autres approches des problèmes de vieillissement et d'entraide entre les personnes via l'habitat (coopérative d'habitants)</li></ul> | <p>Des préalables sont nécessaires pour que les acteurs de l'ESS contactent les entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- l'ESS n'a pas de visibilité auprès des entreprises excepté pour des travaux faisant appel à des emplois très peu qualifiés (ménage, espaces verts)</li><li>- développer une approche qui s'appuie aussi sur leurs intérêts (mécénat, défiscalisation, image)</li><li>- étude des besoins des entreprises sur leur cœur de métier</li><li>- dialoguer avec la CCI pour créer le lien avec les entreprises</li><li>- fédérer les acteurs de l'ESS pertinents avec l'appui des Collectivités</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- développer une capacité collective d'analyse d'une situation, de l'existant, d'un besoin</li><li>- animation territoriale pour analyser la situation avec le point de vue de différents acteurs</li><li>- créer du lien entre les personnes, les acteurs qui peuvent porter un projet ou des réponses à un besoin</li><li>- évaluer la démarche collective</li></ul> |

## Comment améliorer l'accompagnement des porteurs de projet dans l'économie sociale et solidaire ?

Ce **second atelier** s'est orienté sur les besoins et propositions pour améliorer l'accompagnement des acteurs de l'agglomération dans le développement et la création d'activités et d'emplois d'économie sociale et solidaire.

| Quels outils existent sur le territoire ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Besoins, manques et difficultés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Propositions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Divers outils existent pour accompagner les porteurs de projet :</p> <p>Points d'appui vie associative, Dispositif Local d'Accompagnement, ADIE, Fabrique à projets, Tec Ge Coop, Aquitaine Active, Service d'amorçage de projets / Cité Lab, Soletic Développement, CRESS Aquitaine (mesure 423), les accompagnateurs à la recherche d'emploi, les têtes de réseau</p> <p>=&gt; ces structures accompagnent la création d'activités mais pas forcément dans le champ de l'économie sociale et solidaire ou pas forcément en étant basé sur le territoire</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- méconnaissance, manque d'information sur l'ESS</li> <li>- formation des accompagnateurs sur l'ESS, pour faire naître l'envie d'entreprendre dans ce champ</li> <li>- échanger nos expériences, créer plus de maillage, de réseau</li> <li>- Aide au montage de projet avec la spécificité « ESS »</li> <li>- Soutenir la création d'activités mais aussi le développement, la pérennisation d'activités</li> <li>- financements spécifiques à l'ESS</li> <li>- pouvoir tester les projets, incubier les activités avant de les lancer</li> </ul> <p>=&gt; le besoin d'accompagnement est le même dans l'ESS que dans l'économie classique mais il y a des spécificités liées aux statuts, au volet juridique et à l'accès aux dispositifs</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- A Pau, il y a un projet de création d'une couveuse d'activités (TPE, entreprises solidaires) qui est en cours de réflexion en lien avec la SCIC Interstices dans les Landes</li> <li>- Créer un « pôle » ou une « maison » qui rassemble les acteurs de la création d'activités, y compris ceux de l'ESS</li> <li>- créer une structure de portage salarial</li> <li>- développer des plate-formes territoriales de compétences, des pôles territoriaux de coopération économique qui favorisent mutualisation, émergence de synergie</li> </ul> |



# SYNTHESE ET PERSPECTIVES

**Jean-Yves Le Turdu** de l'association **Triangles**, témoin de ce forum, nous renvoie une vision synthétique des échanges. **Martine Lignières-Cassou**, Présidente de la **Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées**, conclut les échanges de la journée.

## Se reconnaître et se définir en osant entreprendre sur le territoire

M. Le Turdu souligne qu'une fois que l'on se connaît entre personnes et organisations, il s'agit ensuite de se définir collectivement pour pouvoir agir. Le comité mixte de l'agglomération paloise a défini 5 critères importants pour définir le champ de l'économie sociale et solidaire. Cette définition n'évoque pas les écarts de rémunération des salariés et dirigeants ni la notion d'ancrage territorial de l'ESS, pourtant sous-entendue. Évitez de vous définir de façon abstraite car il est souvent plus efficace de se définir en faisant et se reconnaître pluriels. L'économie sociale et solidaire exige une culture « d'entreprendre » même pour une petite association. Le système économique a montré ses faillites, alors OSEZ !

## Co-construire les projets, créer des passerelles

J-Y Le Turdu ajoute que la préoccupation globale de l'économie sociale et solidaire est récente sur Pau. La co-construction que vous avez engagée à travers le comité mixte demande aux uns et aux autres de changer de postures. Comme le disait Philippe Frémeaux, « La démocratie, ce n'est pas tant de choisir les personnes, que de co-définir les projets ».

L'économie sociale et solidaire, pour ne pas rester cantonnée à un « supplément d'âme » au sein des collectivités, doit interpeller les contradictions des différentes politiques publiques et les amener à construire de la transversalité entre les services. Les acteurs ne peuvent plus considérer la collectivité comme un simple bailleur de fonds. La co-construction devient une manière adulte de permettre la réalisation d'un objectif, décliné en projet avec des acteurs et des habitants, tout en reconnaissant le besoin de financer la partie invisible du travail des associations (vie associative, éducation populaire). Les acteurs doivent se convaincre qu'ils font du développement économique territorial et le rendre visible. L'économie sociale et solidaire doit être compétitive et performante mais il faut dire par rapport à quels critères. Pour réussir le changement d'échelles, vous avez besoin de construire des passerelles entre les acteurs de l'ESS et les autres entreprises, les consulaires, formateurs, universitaires, etc. Des outils existent comme les pôles territoriaux de coopération économique soutenus par le labo de l'ESS pour structurer une pensée, une méthode.

## L'économie sociale et solidaire doit s'inscrire dans le développement territorial

La Présidente de la Communauté d'agglomération souligne l'attachement de la collectivité à relier l'économie sociale et solidaire à la compétence développement économique. L'ESS n'est pas une économie de la réparation et doit devenir partie intégrante du développement territorial de l'agglomération. La co-construction qui s'est engagée entre la collectivité et les acteurs doit maintenant se concrétiser à travers des projets et des outils structurants pour le territoire. Les projets de coopérative d'activités et d'emplois ou de renforcement de l'ingénierie d'accompagnement de porteurs de projet sont des exemples. Il est important de faciliter les porosités entre l'ESS et les autres entreprises pour amplifier la dynamique de création d'activités et d'emplois.

# LISTE DES PARTICIPANTS

Abane Bruno (**SCOP SEFI**), Adam Pierre (**A-Freak-A**), Amorena Marc (**URSCOP Aquitaine**), Angoulevant Guy, Arrus Mona (**Ville de Pau**), Astruc Laurent (**Tec Ge Coop**), Barreau Carole (**porteur de projet**), Beauchaud Isabelle (**Fabrique à projets**), Bercq-Lanuque (**Agora pour l'emploi**), Bernard Anne (**Conseil Régional Aquitaine**), Bernardin Gilles (**ADIE**), Bernos Jean-Albert (**MAIF**), Bertonazzi Kenny (**STEP**), Betourné Ingrid (**A petit pas**), Beurois Marc (**MACIF Sud-Ouest Pyrénées**), Bicaïs Gilles (**SOBEGI**), Boinais-Bourgoin Laureline (**Le Relais 64**), Bonnemaison Pierre (**Agora pour l'emploi**), Brache Emmanuelle, Bontemps Ludovic (**ITS**), Bouazza Heykel (**Conseil Régional**), Boule Bernard (**Sinéo**), Cabanne Marie-Pierre (**Conseil Général 64**), Calestrème Delphine (**A petit pas**), Candel Céline (**porteur de projet**), Castaings Juliette (**Du côté des femmes**), Chartier Pierre (**Ville de Pau**), Chauvin Patrick (**Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées**), Clerget Anne (**Bon'Art**), Cleuet Anne (**GIP-DSU**), Conchy André (**Conseil développement Grand Pau**), Courde Sylvie (**ACEPP 64**), Crampe Laure (**Télécoms sans frontières**), D'Albano Jocelyne (**P'tit Caf**), D'Herbillié Cyrille (**Ville de Pau**), Dalet Christine, De Boissezon Philippe (**Ville de Pau**), Delbigot Aurélie (**Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées**), Denis Gabrielle (**Editoile**), Deprès Dominique (stagiaire formation continue), Dermoun Jean-Marc (**Léolagrange**), Domenech Geneviève (**Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées**), Dondeyne Bérénice (**Adépès**), Duclos Sylvie, Duran Jacques (**DDCS**), Estager Monique (**Francas 64**), Esterez Régis (**Bon'Art**), Eugénie Delphine (**Club initiatives solidaires**), Fischer Cathy (**Sport Pyrénées Emploi**), Floch Fabrice (**Conseil Général 64**), Fragey Jean-Michel (**MJC Berlioz**), Frémeaux Philippe (**Alternatives économiques**), Fuertès Chantal (**Agora pour l'emploi**), Gallerand Thierry (**Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées**), Garcia Patrick (**Ville de Pau**), Guichard Nordbert (**Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées**), Haristouy Sophie (**Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées**), Hermieu Jean-Pierre (**Profession sport**), Junqua-Lamarque Jean-Claude (**CDOS 64**), Juyoux Nicole (**Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées**), Laban-Winograd Michèle (**Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées**), Labie Camille (**INSTEP Aquitaine**), Lachet Touya Florence (**Kam et Léo**), Lagardère Sabine (**CRESS Aquitaine**), Laine Christian (**Ville de Lescar**), Lalanne Jean-Yves (**Ville de Billère**), Lalaude Damien (**Cycle et recycle**), Lanne-Petit Monique (**Télécoms sans frontières**), Larrieu Sabine (**Pépinière environnement**), Larrieu France (**Conservatoire Musique et danse**), Latapie Florence (**Francas de Pau**), Lavie Christine (**Du côté des femmes**), Le Priol Jacques (**Conseil Régional**), Le Turdu Jean-Yves (**Triangles**), Léaustic Erwan (**Uniformation**), Lerbet-Sérini Frédérique

(**Ville de Pau**), Leroyer Alain (**initiatives pour une économie solidaire 65**), Lesgourgues Sophie (**Ville de Pau**), Leuger Catherine (**OWALIE**), Lignières-Cassou Martine (**Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées**), Lissar Jean (**CRESS Aquitaine**), Llorach Marion (**Syndicat mixte Grand Pau**), Lorgeoux Alain (**Turboméca**), Lot Hortense (**INSTEP Aquitaine**), Macon Florence (**Franças**), Mahé Philippe (**Habitat Jeunes Pau**), Mange Jérôme (**Ville de Lescar**), Manuel Danitza (**Fabrique à projets**), Marcant Olivier (**IUT GEA Tarbes**), Marion Jacques (**Léolagrange**), Martin Christelle, Martinez Amalia (**Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées**), Massot Frédéric (**MACIF**), Massoué Jean (**Sport Pyrénées Emploi**), Mauron Céline (**ECSOL 65**), Mazoyer Yves (**Turboméca**), Mirail Evelyne (**Ville de Pau**), Montuzet Stéphane (**CBE Seignanx**), Mortier Jacques (**Colibris**), Mouchet Bernard (**MACIF**), Narioo Claude (**Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées**), Nouvel isabelle (**Guilde solidaire**), Olympie Mélanie (**radio Paud'ousse**), Pellerin Eric (**Nova Construction**), Pénalver Christophe (**Instep Aquitaine**), Pérot Jean-Michel (**GIP-DSU**), Péters olivier (**Ampli**), Peyroulet Jean-Michel (**Crédit Coopératif**), Pibourret Alain (**Kam et Léo**), Prat Marie-Christine (**Crédit Coopératif**), Poecker André (**AFPA**), Puppin Jean-Antoine (**Terres de liens Aquitaine**), Quere Sindy (**Conseil Régional**), Rebière Laurent (**FJT Tarnos**), Roberte Patrick, Robesson Gérard (**CASDEN Banque populaire**), Sallé Aurélie (**Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées**), Sansberro Joël (**Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées**), Saraillé Corinne (**Ville de Billère**), Scarpa Elisabeth (**Conseil général 64**), Serrière Joëlle (**Grands Parrains**), Subias Anne-Christelle (**A petit pas**), Tastet Myriam (**Ville de Pau**), Touzet Gérard (**Ville de Lescar**), Tricca Lorette (**ACEPP 64**), Triep-Capdeville Margot (**Conseil Général 64**), Uthurralt Dominique (**Insertion emploi Béarn Adour**), Vidal Jean-Luc (**Roskoplant**),\_Vincent-Delpeyrat Bérénice (**Conseil Régional**)

# REMERCIEMENTS

La Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées remercie pour leur contribution à ce forum les participants au comité mixte de l'économie sociale et solidaire, les intervenants, animateurs et preneurs de note des différents temps d'échanges.

Et pour leur soutien financier les différents partenaires :



SOLETIC Développement

Ce forum s'inscrit dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire



Direction développement économique et enseignement supérieur

Pôle attractivité et développement

Hôtel de France - 2, bis place Royale - BP 547 - 64010 Pau cedex

[www.agglo-pau.fr](http://www.agglo-pau.fr) - [www.pau.fr](http://www.pau.fr)